Image not found or type unknown

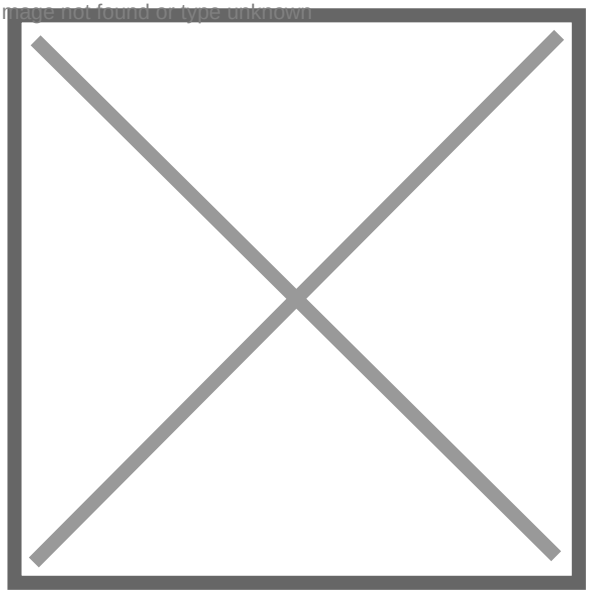

Syndic et contrat concierge

Par **martin_old**, le **22/05/2007** à **07:27**

notre syndic a vendu son affaire tt en gardant des parts sans prevenir le conseil syndical.est ce normal?

le conseil syndical décide de faire jouer la concurence en etablissant des devis de contrats d' autres syndics avant l'assemblee generale des co proprietaires mais le syndic sortant refuse de nous donner son devis et fait du forcing pour rester.

sans prevenir le conseil syndical le syndic sortant negocie le départ du concierge pour un autre immeuble dont elle a la charge et négocie l'arrivée du futur gardien Tout cela appris par indiscretion.

que peut faire juridiquement le conseil syndical?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés